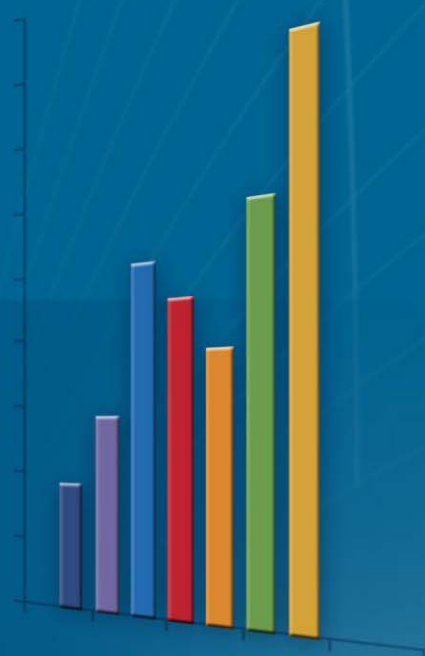




**INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC**

www.stat.gouv.qc.ca



**L'Enquête nationale auprès des
ménages de Statistique Canada :
État des connaissances à l'intention
des utilisateurs du Québec**

Note d'information
2 décembre 2013

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec

Note d'information
2 décembre 2013

Direction de la méthodologie et de la qualité et
Direction des statistiques sociodémographiques



Contexte

Statistique Canada a diffusé, au courant de l'année 2013, les données tirées de la nouvelle *Enquête nationale auprès des ménages* (ENM). Cette enquête, à participation volontaire, a remplacé le questionnaire complet (2B) obligatoire des recensements antérieurs.

De nombreux ministères, organismes et planificateurs locaux, qui utilisaient les données du questionnaire complet des recensements afin de dresser le portrait socioéconomique de leur population cible, se tournent actuellement vers l'ENM. Les changements méthodologiques majeurs apportés par Statistique Canada entraînent un travail supplémentaire de la part de ces utilisateurs qui doivent d'abord prendre connaissance des modifications associées à la mise en place de l'ENM afin d'en déterminer la portée sur leurs travaux.

L'utilisation des données de l'ENM exige en effet une vigilance accrue, qu'il s'agisse de résultats diffusés sur le site Web de Statistique Canada ou obtenus dans le cadre de demandes spéciales. On ne peut tenir pour acquis qu'une donnée qui avait été tirée du questionnaire complet du recensement de 2006 puisse être directement mise à jour par la mesure similaire tirée de l'ENM de 2011. Une analyse de la portée des changements dans chaque contexte d'utilisation doit d'abord être faite.

Le présent document, préparé par l'Institut de la statistique du Québec, vise à faire le point sur l'information rendue disponible jusqu'à maintenant par Statistique Canada concernant les données tirées de l'ENM. Le rappel des faits associés à cet important changement est suivi de sections portant sur la fiabilité, la comparabilité et la cohérence des données. La section finale vient résumer, sous la forme d'une liste, les principaux éléments que tout utilisateur devrait prendre en considération avant d'utiliser les données de l'ENM afin de déterminer l'impact des changements méthodologiques sur son contexte propre d'utilisation et de s'assurer que ces données peuvent bien être utilisées pour répondre à ses besoins.

Un rappel des faits

C'est une décision du gouvernement fédéral, annoncée en juin 2010, qui a fait en sorte qu'au moment de la collecte des données du Recensement de 2011, le questionnaire complet obligatoire a été remplacé par une enquête volontaire.

Présentant un contenu très semblable à celui du questionnaire complet du Recensement de 2006, l'ENM 2011 a été distribuée à environ un ménage canadien sur trois plutôt qu'à un ménage sur cinq comme c'était le cas pour le questionnaire complet des recensements depuis 1981. Si les questions de l'ENM ont pu être testées lors des processus de consultation et d'essai du Recensement de 2011, il n'en est pas de même de la méthode de collecte des données, ni de la nature volontaire de l'enquête (*Guide de l'utilisateur de l'ENM*, page 4).

La collecte des données s'est déroulée de mai à août 2011. Statistique Canada a ensuite procédé au traitement des données : saisie, codage, imputation, pondération, etc.

Les résultats de l'ENM ont été diffusés en trois temps au cours du printemps et de l'été 2013. Les résultats diffusés le 8 mai portaient sur les peuples autochtones, l'immigration et la diversité ethnoculturelle. Les résultats diffusés le 26 juin portaient pour leur part sur le travail, la scolarité, le lieu de travail, les déplacements entre le domicile et le travail, la mobilité et migration et la langue de travail. Enfin, les résultats diffusés le 11 septembre, plutôt que le 14 août tel que prévu initialement¹, portaient sur le revenu, les gains, le logement et les coûts d'habitation.

Des inquiétudes ont été exprimées par de nombreux intervenants quant à la qualité et à la comparabilité des données tirées de l'ENM, notamment pour des sous-populations particulières ou encore à des niveaux géographiques fins. Dans un communiqué de presse émis le 15 juillet 2010, l'Institut de la statistique du Québec soulevait des préoccupations en lien avec trois dimensions de la qualité de l'information statistique : la fiabilité, la comparabilité et la cohérence. Les enjeux associés à chacun de ces éléments sont traités dans les sections qui suivent.

La plupart des éléments présentés dans ces sections sont tirés des documents de référence rendus disponibles par Statistique Canada, notamment le *Dictionnaire de l'ENM*, le *Guide de l'utilisateur de l'ENM* et les guides de référence portant sur chacune des thématiques. La liste de ces documents est placée à la fin de cette note.

Fiabilité des données de l'ENM

La fiabilité réfère en général à l'absence de biais et à la précision statistique des données. Ces deux dimensions sont traitées ci-après.

Les risques de biais dans les données de l'ENM

Comme les non-répondants ont tendance à avoir des caractéristiques différentes de celles des répondants, le risque que les données d'une enquête présentent un biais, c'est-à-dire qu'elles ne soient pas représentatives de la population réelle, est plus important lorsque le taux de réponse est plus faible. Comme attendu, compte tenu du caractère facultatif de l'ENM, une diminution du taux de réponse a été observée comparativement au questionnaire complet des recensements passés.

Au Québec, le taux de réponse des ménages à l'ENM est de 71,9 %. Ce résultat est supérieur à l'objectif de 50 % qui était visé par Statistique Canada. Il est cependant nettement inférieur au taux d'environ 94 % obtenu au questionnaire complet du Recensement de 2006. Le risque de biais dû à la non-réponse est donc plus important dans l'ENM qu'il ne l'était dans les recensements antérieurs.

1. La diffusion avait été confirmée par Statistique Canada dans *Le Quotidien* du 9 août. Le report a été annoncé dans *Le Quotidien* du 14 août par la mention suivante : « Lors du traitement des données, Statistique Canada a détecté des enjeux qui doivent être résolus avant la diffusion. Toutes les données tirées de l'*Enquête nationale auprès des ménages* qui ont été diffusées jusqu'à présent ne sont pas touchées ».

Dans l'appréciation de ce taux de réponse, il faut considérer que « l'objectif de l'ENM est de fournir des données à de petits niveaux géographiques et pour de petits groupes de population » (*Guide de l'utilisateur*, p. 4). L'examen des taux de réponse par subdivision de recensement (SDR)² (disponibles sur le site Web de Statistique Canada) montre que le taux global de plus de 70 % cache des disparités importantes, disparités qui présentent un inconvénient majeur compte tenu de l'objectif même de cette enquête.

En outre, même parmi les questionnaires retournés, certaines questions peuvent être restées sans réponse. On parle alors de non-réponse partielle. Si elle est peu présente dans les caractéristiques démographiques, socioculturelles, linguistiques et celles liées à la mobilité mesurées par l'ENM (moins de 5 %), Statistique Canada indique que la non-réponse partielle est plus importante en ce qui a trait aux caractéristiques sur la scolarité (taux de 5 à 10 %) et pour les sections portant sur le travail, le revenu et les caractéristiques du logement (taux de 5 à 20 %). Les guides de références thématiques fournissent un peu plus d'information à ce sujet.

Un taux global de non-réponse (TGN), combinant la non-réponse au niveau du ménage et la non-réponse au niveau des questions, est le principal indicateur de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM utilisé par Statistique Canada. Il accompagne la diffusion des données de chaque région géographique.

Statistique Canada a établi que les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un TGN égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées dans les produits normalisés. Elles « contiennent un niveau d'erreur élevé au point qu'elles ne devraient pas être diffusées dans la plupart des circonstances ». Les analyses ont montré qu'au-delà de ce seuil, « le niveau de biais était assez important pour que les estimations ne soient pas d'assez bonne qualité » (*Guide de l'utilisateur*, page 17).

Ce critère de qualité est beaucoup moins restrictif que celui utilisé pour le Recensement de 2011 (questionnaire court) et pour les recensements antérieurs. Dans ceux-ci, une unité géographique présentant un TGN supérieur à 5 % est signalée et toute unité présentant un TGN supérieur à 25 % est supprimée.

À l'échelle du Québec, 183 SDR ont été supprimées des produits normalisés en raison d'un TGN égal ou supérieur à 50 %. Elles s'ajoutent aux 123 SDR supprimées selon les autres critères également utilisés en 2006 (population estimée de moins de 40 personnes : 28 SDR supprimées; chiffre de population égal à zéro : 88 SDR supprimées; réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés : 7 SDR supprimées). Une agglomération de recensement (AR), Hawkesbury (partie du Québec), a également été supprimée à l'ENM à cause d'un TGN supérieur ou égal à 50 %; aucune division de recensement (DR) n'a été supprimée. À titre informatif, l'application du critère de suppression utilisé lors du Recensement de 2006 (TGN supérieur ou égal à 25 %) aurait entraîné la suppression de 929 SDR (plutôt que 183), 9 AR (plutôt que 1) et 51 DR (plutôt que 0).

2. Les SDR correspondent aux municipalités selon la géographie du recensement. Au 1^{er} janvier 2011, le Québec comptait 1 285 SDR.

Si les unités géographiques présentant un TGN supérieur ou égal à 50 % sont supprimées des produits de données normalisées diffusés par Statistique Canada, elles sont malgré tout disponibles dans les produits issus de demandes personnalisées. À la lumière de toutes les mises en garde faites par Statistique Canada, l'emploi de ces données présentant un plus grand risque de biais doit se faire avec circonspection et seulement après un examen rigoureux du contexte d'utilisation.

Outre l'examen du TGN, une analyse de la qualité des données de l'ENM peut également passer par une comparaison avec des sources alternatives de données. Cette approche est d'ailleurs celle privilégiée par Statistique Canada dans ses guides de référence thématiques pour documenter la présence potentielle de biais. L'organisme s'en est toutefois tenu à des comparaisons à l'échelle du Canada, des provinces et des territoires. De telles comparaisons devraient être menées, le plus souvent possible, par les utilisateurs disposant de sources alternatives, notamment à une échelle géographique plus fine ou encore pour des thèmes particuliers qui n'auraient pas été traités par Statistique Canada. Les conclusions de ces travaux aideraient à mieux camper le potentiel analytique des données de l'ENM.

Le cas particulier des données sur le revenu - fiabilité

Le cas particulier des examens menés par Statistique Canada sur les données de revenu constitue un bon exemple de l'information que de telles comparaisons peuvent fournir sur la portée et les limites des données. En effet, contrairement à d'autres thèmes pour lesquels des sources alternatives ne sont pas disponibles, l'organisme fédéral disposait de trois sources avec lesquelles les données de l'ENM pouvaient être comparées, soit l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), les *Estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers* (fichier T1 sur les familles - FFT1 produit principalement à partir des déclarations de revenus) et le Recensement de 2006.

Il est particulièrement intéressant que de telles comparaisons aient été possibles pour le thème du revenu, compte tenu des taux de non-réponse plus élevés enregistrés à ces questions et des mesures particulières mises en place par Statistique Canada pour en atténuer les effets.

Dans le *Guide de référence sur le revenu*, Statistique Canada fait plusieurs constats montrant des écarts entre les résultats de l'ENM et les autres sources de données. Ces constats peuvent éclairer les analystes qui traitent du thème du revenu. Ceux-ci seront à même de juger de la pertinence des mises en garde faites sur les travaux qu'ils envisagent. Les observations faites au sujet du revenu peuvent également renseigner les analystes dont les travaux portent sur des sujets corrélés avec le revenu (ex. : scolarité, travail, etc.).

D'autres aspects relatifs au revenu sont traités un peu plus loin dans la section portant sur la comparabilité.

La précision des estimations de l'ENM

Le coefficient de variation (CV) est une mesure servant à décrire la précision d'une estimation. Cet indicateur est notamment fonction du nombre de répondants et de la variabilité des taux de réponse. En faisant passer sa fraction de sondage de 20 % à 30 % des ménages, Statistique Canada s'est assuré d'un nombre de répondants total à l'ENM à peu près équivalent à celui du Recensement de 2006. Cependant, le caractère volontaire de l'enquête a entraîné une variabilité beaucoup plus grande des taux de réponse entre les régions géographiques ou encore entre les sous-populations, ce qui a un impact direct sur la précision.

Les CV, ou des mesures équivalentes, sont généralement fournis avec les estimations tirées de données d'enquête, afin de permettre le calcul d'intervalles de confiance servant à l'analyse des données. Dans le cas de l'ENM, Statistique Canada a rendu disponibles sur son site Web quelques CV pour une sélection de variables, à l'échelle du Canada, des provinces et des territoires seulement. À ces niveaux, les CV sont très petits, indiquant que la précision des estimations est bonne et apparaît équivalente à celle de 2006.

Statistique Canada a fait parvenir aux coordonnateurs statistiques de chacune des provinces une seconde production de CV pour les subdivisions de recensement d'au moins 30 000 habitants vivant dans des ménages privés, soit 34 des 1285 municipalités du Québec. Ceux-ci sont disponibles sur demande auprès de l'Institut de la statistique du Québec. Un examen rapide de ces CV a montré que, tel qu'attendu, ils sont supérieurs aux CV du Québec, mais demeurent inférieurs à 15 % pour la plupart des variables.

Toutefois, Statistique Canada mentionne, dans la note accompagnant la diffusion des CV, que « des CV plus élevés peuvent être observés lorsqu'il s'agit de plus petites géographies, par exemple, les subdivisions de recensement et les territoires ou pour des caractéristiques plus rares comme minorités visibles, immigrants ou chômeurs ». De tels CV ne sont toutefois pas rendus disponibles par Statistique Canada à ce jour, bien que des demandes en ce sens aient été faites par les représentants provinciaux et territoriaux.

Ces demandes visaient à la fois à obtenir de l'information supplémentaire sur la qualité des données de l'ENM, comparativement à celle des recensements passés, mais également assurer aux utilisateurs de disposer d'outils statistiques d'analyse. Pour le moment, les analystes devront baser leurs conclusions uniquement sur l'examen des estimations ponctuelles, sans pouvoir tenir compte de leur précision. Compte tenu de l'énoncé général cité précédemment, le risque de conclure faussement à des différences entre deux groupes serait plus grand lorsque la variabilité est plus grande, donc pour des petites régions géographiques ou pour des sous-populations.

Statistique Canada a annoncé, comme pour les recensements passés, la diffusion prochaine d'un rapport technique portant sur l'échantillonnage et la pondération. La question de la variance d'échantillonnage, directement liée à celle des CV, est généralement traitée dans ce document dont la date de diffusion n'est pas encore connue.

Comparabilité des données de l'ENM

La comparabilité réfère ici à la possibilité de comparer les données de l'ENM avec celles des recensements antérieurs afin d'établir des tendances. Compte tenu des changements méthodologiques apportés par Statistique Canada, on ne peut tenir pour acquis que les données de l'ENM sont directement comparables avec le résultat similaire tiré du questionnaire complet du Recensement de 2006. À ce chapitre, le *Guide de l'utilisateur de l'ENM* recommande la « prudence et tout spécialement lorsque l'analyse s'intéresse à des petits niveaux de géographie » (page 14). Trois aspects principaux peuvent limiter cette comparabilité : le risque accru de biais dû à la non-réponse, des différences entre les populations cibles ainsi que la formulation et le positionnement de certaines questions.

Dans une note aux lecteurs placée à la fin de ses documents analytiques, Statistique Canada rappelle que « les estimations de l'ENM sont dérivées d'une enquête à participation volontaire, et elles peuvent par conséquent, comporter davantage d'erreurs dues à la non-réponse que les estimations dérivées du questionnaire complet du Recensement de 2006 ». Statistique Canada invite les utilisateurs à utiliser le TGN pour « juger de la qualité des estimations de l'ENM et évaluer dans quelle mesure les comparaisons sont possibles » (*Guide de l'utilisateur*, page 14).

La population cible de l'ENM de 2011 est la population dans les ménages privés. Elle diffère de la population cible au questionnaire complet du Recensement de 2006, notamment parce que cette dernière comprenait également les résidents habituels dans les logements collectifs non institutionnels (ex. : hôtels, motels, maisons de chambres, résidences pour personnes âgées, résidences pour étudiants, établissements religieux, bases militaires, etc.).

Bien que le contenu du questionnaire de l'ENM soit assez semblable à celui du questionnaire complet du Recensement de 2006, la formulation et le positionnement de certaines questions ont été modifiés. Le *Dictionnaire de l'ENM* offre de l'information sur ces sujets. Toutefois, contrairement aux dictionnaires des recensements antérieurs qui contenaient beaucoup d'information sur la comparabilité dans le temps, le *Dictionnaire de l'ENM* n'aborde pratiquement jamais la question. Il se présente plutôt comme le dictionnaire d'une toute nouvelle enquête, presque sans ancrage avec le passé. Certains guides de référence contiennent une section traitant de cet aspect, mais ce n'est pas le cas pour la plupart d'entre eux.

Dans ce contexte, les comparaisons entre les résultats de l'ENM et ceux des recensements antérieurs ne devraient pas se faire de manière machinale, mais seulement après une analyse de risque et, si possible, après qu'une comparaison avec une source alternative de données en ait appuyé la validité. Il peut également être pertinent de consulter les produits de données et les documents analytiques diffusés par Statistique Canada afin de prendre connaissance des comparaisons dans le temps que l'organisme a jugé à propos de publier.

Le cas particulier des données sur le revenu - comparabilité

Pour des motifs d'évaluation de la qualité des données, Statistique Canada a comparé les estimations de l'ENM portant sur le revenu avec celles du Recensement de 2006. Les résultats de cette comparaison se trouvent dans le *Guide de référence sur le revenu*.

On peut notamment y lire que :

- la comparaison des estimations du faible revenu tirées de l'ENM de 2011 aux estimations des recensements précédents montre des tendances qui diffèrent de façon marquée de celles dérivées d'autres enquêtes et données administratives, comme l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) ou le Fichier sur la famille T1 (FFT1);
- la nouvelle méthodologie utilisée aux fins de l'ENM fait en sorte que les estimations du faible revenu ne sont pas comparables à celles fondées auparavant sur le recensement;
- en raison du manque de comparabilité des tendances et pour prévenir des conclusions trompeuses découlant de la comparaison des estimations du seuil de faible revenu (SFR) entre l'ENM et les recensements antérieurs, les estimations du faible revenu fondées sur le SFR ne sont pas disponibles comme produit normalisé de l'ENM; elles peuvent être obtenues sur demande.

Dans une lettre ouverte au *Globe and Mail* ([4 octobre 2013](#)), des chercheurs associés à l'Université de Toronto mettent en lumière d'autres limites à la comparabilité des données de l'ENM. Ces chercheurs ont calculé des coefficients GINI d'inégalité du revenu (revenu médian) entre les secteurs de recensement des RMR du Canada à partir de trois sources de données, soit le Recensement de 2006, l'Agence du Revenu du Canada (ARC) et l'ENM. Ils affirment que : « The Gini coefficient of neighbourhood income inequality for Canada's major metropolitan areas in the 2011 CRA and the 2006 Census are about the same, but not in the 2011 NHS. Inequality can increase or decrease in measurable ways over five years, but rarely by the amount claimed in the NHS ». Autrement dit, la tendance de réduction des inégalités observée dans les régions métropolitaines les plus peuplées ne leur paraît pas vraisemblable. Ils estiment que la raison en est un problème dans la mesure des revenus médians à l'ENM à l'échelle des secteurs de recensement.

Cohérence entre l'ENM et le Recensement

La pondération de l'ENM a été faite par Statistique Canada de manière à réduire ou éliminer les différences avec les chiffres du Recensement de 2011. Certains écarts peuvent toutefois subsister, surtout lorsqu'il s'agit de petites municipalités, car le calage des poids aux totaux du recensement se fait au niveau de secteurs géographiques comptant en moyenne 2 300 logements (environ 5 600 personnes). De par sa conception, le traitement statistique ne permet pas de garantir la cohérence en deçà de ce niveau. C'est donc dire que pour les niveaux géographiques comptant moins de 5 000 personnes, une vigilance accrue est de mise.

Dans le *Guide de l'utilisateur* (p. 15), Statistique Canada invite les utilisateurs à comparer l'estimation de l'ENM pour la taille de la population cible avec le chiffre correspondant au Recensement de 2011. « Plus l'écart est grand, plus le risque d'avoir des estimations de l'ENM de mauvaise qualité est présent. » Trois figures présentées à l'annexe 3 du *Guide* montrent bien que l'écart peut être important pour les petites SDR.

Au Québec, 45 municipalités affichent des différences de plus de 10 % entre les chiffres du Recensement de 2011 et ceux de l'ENM. La plupart comptent moins de 500 habitants, selon l'univers couvert par l'ENM.

Pour faire cette comparaison pour une région géographique donnée, les utilisateurs peuvent consulter le profil de l'ENM qui présente, dans un second onglet, les données du Recensement. Étant donné les différences d'univers, la comparaison s'établit entre le *Nombre total de personnes dans les ménages privés* (Recensement) et la *Population totale dans les ménages privés* (ENM).

Autres éléments importants à prendre en considération

La question particulière des sous-populations

Contrairement aux régions géographiques pour lesquelles le TGN fournit une indication de biais potentiel, il n'est pas possible d'avoir un tel indicateur permettant d'apprécier la qualité des données pour les sous-populations. On peut penser ici aux immigrants, aux personnes à faible revenu, aux personnes œuvrant dans un domaine d'emploi particulier, etc.

Ici encore, c'est par la comparaison des estimations de l'ENM avec des sources de données alternatives que la qualité des données peut être appréciée. Lorsqu'il disposait de telles données, Statistique Canada a effectué des comparaisons dans le cadre de la certification des estimations définitives. Les documents de référence donnent quelques indications sur certaines sous-populations. Par exemple, le *Guide de référence* traitant du lieu de naissance précise que « l'estimation de l'ENM pour la population née aux Philippines est surévaluée à l'échelle nationale ».

Statistique Canada ne disposant pas de sources alternatives de données pour tous les thèmes abordés par l'enquête, il n'a pas été en mesure de faire ces comparaisons sur tous les sujets. Ce travail devrait être mené par les utilisateurs disposant de sources alternatives sur des sous-populations qui n'auraient pas pu être traitées par Statistique Canada. Les conclusions de ces travaux aideraient à mieux camper le potentiel analytique des données de l'ENM.

Impact de l'application des règles de confidentialité

La question de l'application des règles de confidentialité est à prendre en compte, tout particulièrement dans le cas de tableaux de données présentant plusieurs cellules de très petites tailles. En effet, ces mesures font en sorte de supprimer la valeur de certaines cellules.

Il est indispensable de lire le document publié par Statistique Canada traitant de cet aspect et de poser à Statistique Canada les questions complémentaires qui permettent de bien comprendre les implications de l'application de ces règles lors d'un achat de données.

Conclusion

À la lumière des éléments présentés, deux constats ressortent de manière plus marquée.

Le premier constat porte sur la comparabilité. Compte tenu des changements méthodologiques apportés par Statistique Canada, on ne peut tenir pour acquis que les données de l'ENM, qui est une nouvelle enquête à participation volontaire, soient directement comparables avec le résultat similaire tiré du questionnaire complet du Recensement de 2006, qui était obligatoire. Dans ce contexte, la prudence recommandée par Statistique Canada doit se traduire par un travail préalable d'analyse des données, comportant si possible une comparaison avec une source alternative.

Le second constat concerne les travaux portant sur les petites populations. Compte tenu de la qualité globalement moindre à des niveaux géographiques fins, l'utilisation des résultats de l'ENM à ces niveaux devrait être considérée avec vigilance. En outre, puisque le traitement statistique des données assure la cohérence avec les données du Recensement à un niveau d'environ 2 300 logements, l'utilisation des résultats de l'ENM portant sur des niveaux géographiques inférieurs à 5 000 personnes devrait être considérée avec une vigilance accrue. Des précautions sont également de mise lors de l'analyse de sous-populations, d'autant qu'aucun indicateur global de qualité n'est disponible pour guider l'utilisateur dans ces cas.

L'Institut de la statistique du Québec détient une longue expérience en matière de réalisation d'enquêtes populationnelles. En outre, dans le cadre de ses travaux d'analyse et de diffusion, il a fréquemment utilisé les données des recensements antérieurs pour documenter plusieurs thématiques et compte se servir, lorsque possible, de celles de l'ENM. Cette expertise, jumelée au suivi étroit des travaux de Statistique Canada reliés à l'ENM depuis 2010, place l'Institut en position de fournir des avis généraux sur l'utilisation des résultats de cette nouvelle enquête.

Cependant, rappelons que Statistique Canada est le maître d'œuvre de l'ENM et, par conséquent, il est le seul à avoir l'information complète sur le traitement statistique des données. À la suggestion de l'agence fédérale, les questions précises portant sur la qualité et la comparabilité des données de l'ENM devraient être adressées directement à Statistique Canada. Toutefois, l'Institut étant le représentant du Québec au comité fédéral, provincial et territorial sur le Recensement, nous souhaiterions que l'issue des démarches faites auprès de Statistique Canada nous soit communiquée afin d'être en mesure d'exercer au mieux notre rôle de coordonnateur statistique.

Résumé des éléments à prendre en considération lors de l'utilisation des données de l'ENM

1. Prendre connaissance des nombreuses règles appliquées par Statistique Canada afin d'assurer la confidentialité, tout particulièrement lors de commandes spéciales de données. Ces règles peuvent avoir un impact non négligeable sur la disponibilité des données (suppression), tout particulièrement dans le cas de cellules contenant de petites valeurs d'estimation.
2. Examiner les taux globaux de non-réponse (TGN). Ceux-ci devraient être fournis de manière systématique par Statistique Canada pour tous les niveaux géographiques, qu'il s'agisse d'un découpage normalisé ou encore d'un découpage particulier ayant fait l'objet d'une demande spéciale. Rappelons que Statistique Canada a fixé son seuil de diffusion à 50 %, plutôt que 25 % comme c'était le cas dans les recensements antérieurs. Les niveaux géographiques ne respectant pas ce critère sont tout de même accessibles lors de l'achat de tableaux spéciaux. L'utilisation de ces données de moins bonne qualité requiert la plus grande prudence.
3. Considérer le risque que les données présentent un biais. Ce risque est d'autant plus grand que le TGN est élevé. Les guides de référence pour chacun des thèmes couverts par l'ENM fournissent les résultats des analyses faites à ce sujet par Statistique Canada. Les données de l'ENM devraient, lorsque possible, être comparées à celles obtenues de sources alternatives, afin de s'assurer de leur vraisemblance.
4. Considérer le risque que la précision des données soit moins grande dans le cas de petites géographies ou dans le cas de sous-populations. Tenir compte de ce risque au moment de comparer deux paramètres et de conclure à une différence. À défaut d'obtenir des CV, demander à Statistique Canada un avis sur la précision des estimations analysées.
5. Avant de comparer les résultats de l'ENM avec ceux des recensements antérieurs, considérer les différences au niveau de la population cible, de la formulation et du positionnement des questions et des risques de biais dus à la non-réponse. Se rappeler que Statistique Canada recommande la prudence, tout spécialement pour les petits niveaux géographiques.
6. Dans le cas d'analyse sur de petites géographies, vérifier la concordance entre l'estimation de l'ENM pour la taille de la population cible et le chiffre correspondant au Recensement de 2011. Un écart important pourrait signifier des données de moins bonne qualité à l'ENM.
7. Dans le cas de sous-populations, considérer le risque accru que les données présentent un biais. Les guides de référence pour chacun des thèmes couverts par l'ENM fournissent parfois des renseignements à ce sujet. Les données de l'ENM devraient, lorsque possible, être comparées à celles obtenues de sources alternatives, afin de s'assurer de leur vraisemblance.
8. Accompagner toute analyse et toute diffusion de données d'une note précisant les limites à l'interprétation. S'adresser au besoin à Statistique Canada pour obtenir des précisions à ce sujet.

La liste ci-dessous présente les nombreux documents de référence portant sur l'ENM rendus disponibles jusqu'à maintenant par Statistique Canada. Les liens cliquables permettent d'y avoir accès directement sur le site Web de l'agence fédérale.

- [Dictionnaire de l'ENM](#)
- [Guide de l'utilisateur de l'ENM](#)
- [Normes et lignes directrices relatives à la confidentialité et à la qualité des données \(version publique\)](#)
- Guides de référence :
 - o [peuples autochtones](#)
 - o [origine ethnique](#)
 - o [langues](#) (inclut Langue de travail)
 - o [lieu de naissance, statut des générations, citoyenneté et immigration](#)
 - o [religion](#)
 - o [minorités visibles et groupe de population](#)
 - o [scolarité](#)
 - o [travail](#)
 - o [déplacement domicile-travail](#)
 - o [mobilité et migration](#)
 - o [revenu](#)
 - o [logement](#)
- [Taux de réponse final](#)
- [Les régions géographiques non diffusées](#)
- [ENM : Coefficients de variation \(CV\)](#)
- [Page d'accueil des documents analytiques pour les différents thèmes](#)

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui
pour le Québec de demain

« L'Institut de la statistique du Québec est l'organisme gouvernemental responsable de produire, d'analyser et de diffuser des informations statistiques officielles, objectives et de qualité pour le Québec. Celles-ci enrichissent les connaissances, éclairent les débats et appuient la prise de décision des différents acteurs de la société québécoise. »

**Institut
de la statistique**

Québec 